Edition n° 1226
Lundi 19 janvier 2009

Télévision

DEUXIÈME FEU VERT, PRESQUE ORANGE...

Après le vote positif des députés il y a plus d'un mois, avec 293 voix pour et 242 voix contre (cf. **édition du 18 décembre**), la loi sur l'audiovisuel public vient d'être également adoptée par les sénateurs. Cette fois, le nombre de voix a été encore plus serré. 164 voix pour et 153 voix contre. Le gouvernement a donc réussi à convaincre les sénateurs centristes en adoptant la hausse de la redevance...

Le calendrier est désormais établi de la façon suivante, une commission mixte paritaire (dont la présidence sera assurée par un certain Jean-François Copé), composée de 7 députés, pour autant de sénateurs, se réunira mercredi 28. Si cette CMP donne son accord, l'Assemblée Nationale et le Sénat voteront une version définitive de la loi les 3 et 4 février.
Après un dernier examen par le Conseil Constitutionnel, la loi pourra entrer en vigueur en début mars... Un Conseil que certains FAI ont promis de saisir, si le pourcentage de la nouvelle taxe sur leur chiffre d'affaires n'était pas rediscuté.

*Source : **Les Echos***

Internet

LA FIN DES DRM SONNE-T-IL LE DÉBUT DE LA RIPOSTE ?

Mise à part la loi sur l'audiovisuel, il y en a une autre qui, parallèlement, préoccupe encore davantage les FAI. Adoptée par le Sénat le 30 octobre dernier, la loi «Création et Internet», instaure notamment la notion de riposte graduée.
Il semble que le Président de la République lui-même veuille hâter son entrée en vigueur : «Je veillerai à ce qu'elle soit adoptée le plus rapidement possible» déclarait-il le 13 janvier dernier à Nîmes...

Interrogée hier lors du Midem 2009 à Cannes, la Ministre de la Culture a déclaré que l'Assemblée Nationale pourrait placer la loi à l'ordre du jour «fin février, et au plus tard en mars»...
Entre les deux lectures du texte, un événement majeur est venu contribuer à un meilleur développement des offres de téléchargement légal. Après Apple (cf. **édition du 9 janvier**), c'est au tour d'autres grandes maisons de disque à l'instar de SonyBGM ou d'Universal, de renoncer à l'utilisation de DRM dans leur catalogue français. Egalement interrogée à ce sujet, Christine Albanel a tenu à saluer les producteurs pour ce geste «très fort en direction des consommateurs».

Pourtant, les majors veulent imposer une certaine contrainte, en forme de chantage : si le projet de loi Création et Internet dérape, les DRM pourraient faire leur grand retour... Ca promet !

*Source : **La Tribune***

Fibre optique

TROIS DÉCRETS ET UNE RÉUNION...

Ont été publié vendredi au Journal Officiel, trois décrets d'application relatifs aux mesures liées au Très Haut Débit. Pas de scoop à l'horizon, la question la plus discutée sur le point de mutualisation n'y est pas débattue.

Le premier décret instaure un «droit au Très Haut Débit». Impossible désormais pour le propriétaire d'un immeuble de s'opposer au raccordement d'un des occupants, sauf motif sérieux et légitime. Le deuxième vient encadrer les relations entre propriétaire et opérateurs. Ce décret met en place des conventions qui protégeront les propriétaires des démarches abusives et garantiront que le coût de l'installation dans la propriété est bien à la charge des opérateurs. Enfin le dernier, instaure le «pré-câblage des immeubles neufs en fibre optique». Il sera mis en place dès le début de 2010 et ne concerne que les immeubles de plus de 25 logements...

Toujours concernant la fibre optique, l'ARCEP va réunir demain, les présidents des entreprises impliquées dans le déploiement de la fibre optique. Orange, Free, SFR, Numericable, Axione et Sequalum devraient être présents... Au menu de cette réunion, des discussions sur les orientations à prendre et le cadre réglementaire applicable...

*Source : **AFP***

Télévision

IN DA CLUB

Après la disparition des quatre chaînes de MTV de l'offre TV des FAI (cf. **édition du 23 décembre**), il fallait bien compenser cette perte. Ce sera en partie fait avec l'arrivée prochainement d'une nouvelle chaîne musicale. Créée par ABsat et Clubbing TV SAS, la chaîne Clubbing TV débarquera très prochainement sur Freebox TV notamment. Dédiée aux DJ's, à la culture club et aux musiques électroniques, la chaîne est déjà disponible sur Bis TV Online, l'offre télé sur Internet d'AB Groupe...

*Source : **Satellifax***

Erratum

ERRARE HUMANUM EST

Une coquille s'est malheureusement introduite dans l'édition de vendredi sur la nouvelle Secrétaire d'Etat à l'Economie Numérique. Le frère de Nathalie Kosciusko-Morizet, est le fondateur du site PriceMinister (et non Price Morizet)...

La nouvelle secrétaire d'Etat a d'ailleurs déjà démenti toute existence de conflit d'intérêt : «Je suis là pour développer l'outil, et favoriser l'essor de l'activité économique liée au numérique, je ne suis pas là pour réglementer l'activité des entreprenautes, et je ne vois vraiment pas comment en quoi que ce soit mon travail pourrait influencer sur l'activité de mon frère. Je n'ai d'ailleurs aucune participation dans son entreprise». Voilà qui avait le mérite d'être précisé :-)

Au format PDF, cette newsletter est cliquable. Les mots en gras cachent des liens hypertextes. Passez la main Acrobat Reader sur l'un de ces mots, un W apparaît. Cliquez. Vous êtes sur Internet ;-)
Toutes les marques de commerce, marques de service, logos et autres marques qui pourraient apparaitre dans cette newsletter appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

ADLH Newsletter
ASSOCIATION DES UTILISATEURS DE FREE